

**Marine Power Europe**  
Parc Industriel de Petit-Rechain  
B-4800 Verviers  
Belgium

Tel. 32.87.32.32.11  
Fax 32.87.31.19.65

[www.marinepower.com](http://www.marinepower.com)

**6com.be**



## Bref historique



Brunswick Compagny est une multinationale américaine qui fut fondée en 1845. Elle possède plusieurs entreprises dans le secteur des loisirs et notamment dans le secteur nautique. Marine Power installée à Petit-Rechain depuis 32 ans, en est une filiale. Elle fabrique (partiellement) et distribue des moteurs de bateaux en direction de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de la Russie. L'entreprise verviétoise emploie actuellement près de 220 personnes. Les hommes, s'ils restent majoritaires dans l'atelier, sont minoritaires au niveau des employés.

## Les droits syndicaux

Après une importante restructuration, avant les élections sociales de l'an 2000, diverses dissensions étaient apparues au sein de la délégation syndicale FGTB. Ces remous avaient été ressentis au sein des travailleurs qui avaient un peu perdu confiance après tous ces licenciements. Trois jeunes travailleurs ont alors reformé une bonne équipe syndicale afin de regagner du crédit auprès des travailleurs. L'expérience leur manquait mais la volonté y était. Les élections de 2000 ont eu lieu et la majorité a été conservée.

## Les avancées de 2000 à 2004

- Engagement de 12 contrats à durée indéterminée
- Améliorations des statuts pour une vingtaine de travailleurs en production et en distribution
- Activation de la formation au niveau de la délégation syndicale
- Obtention d'avantages extra-légaux
- Redistribution du bonus du mois de mars à tous les travailleurs contrairement à avant où il était réservé aux contrats à durée indéterminée
- Apparition du Setca

## Les pistes d'actions dans l'avenir

- Dans le cadre du projet de transformation et d'investissement au niveau de l'assemblage, réussir à faire engager des travailleurs supplémentaires
- Continuer à veiller au bien-être des travailleurs
- Lutter contre le souhait de la direction d'instaurer la « flexibilité »
- Accentuer le processus de formation du personnel tant au niveau professionnel qu'en matière syndicale